



Initiative en Pays Lunévillois

Prêts accordés lors des Comités d'agrément du 6 mai et 16 juin 2010

- Création d'une pizzeria (Blainville) : BRANGER Stéphane
- Reprise d'une carte d'agent commercial pièces et accessoires moto : BELTRAME Franck
- Création d'un site internet vente d'épicerie fine : BE Caroline
- Création d'un magasin de vente tissus et mercerie (Moncel-les-Lunéville): MEYER Karine et Rachel
- Reprise d'un tabac-presse (Lunéville) : KESTEL Nathalie
- Création d'un dépôt-vente (Lunéville) : MOUROT Elise
- Création d'une entreprise de rénovation (Mattey) : SIMON-KLEIN Maurice
- Création d'une concession régionale (Blainville) : ROBERT Alain
- Création d'une pizzeria à emporter (Blainville) : GEORGES Pascal

(pour un total de 53 620 euros)

Des Lunévillois récompensés!



A l'occasion de la 2e édition des Trophées coups de cœur des PFIL, Daniel Reitin, secrétaire d'Initiative en Pays Lunévillois, a récompensé Emilie Maschino qui, avec son ami Florent, a repris en été 2009 le garage Renault d'Einville-au-Jard. Cette manifestation, organisée à Nancy en avril dernier, a

permis non seulement de mettre à l'honneur les créateurs les plus représentatifs de chaque Plate-Forme d'Initiative Locale, mais aussi de montrer le rôle et l'implication des PFIL dans le cadre du développement du territoire lorrain.

Assemblée Générale du Conseil de Développement



Elle s'est tenue le 17 juin à la Maison des Loisirs et de la Culture de Moncel-les-Lunéville. L'occasion pour Sophie Lehé, présidente depuis 1 an, de faire le bilan du Conseil de Développement en 2009.

Les forums organisés en septembre, le séminaire de novembre ainsi que la participation du CDPL aux différentes commissions du Pays étaient bien entendu au programme. Mais c'est surtout la 2e partie de soirée qui interpellait la trentaine de personnes présentes.

Et l'avenir?

En effet, le Pays du Lunévillois avait convié Cécile de Blic, directrice du

Carrefour des Pays Lorrains, à venir évoquer la réforme actuellement envisagée sur les collectivités territoriales. Une discussion s'est engagée sur l'avenir de ces collectivités et du maillage institutionnel local.

Le projet de loi prévoit la suppression du caractère obligatoire des Conseils de Développement, décision qui inquiète Sophie Lehé dans le mesure où sur le Lunévillois «il existe une collaboration et des projets qui ne demandent qu'à aboutir». Quoi qu'il en soit, en 2010, le Conseil de Développement du Pays du Lunévillois continuera sur sa lancée et travaillera notamment autour du covoiturage et du développement touristique, entre autres.



Un point sur le Comité Syndical

Le Comité Syndical s'est réuni le 16 juin, à Virecourt.

- Le bureau syndical du 26 mai avait pris acte de l'impossibilité d'organiser la mutualisation de l'ensemble des intercommunalités autour des missions de transit, transport et **traitement des déchets**, dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée au Pays. Parallèlement un groupement de commande s'est constitué entre cinq intercommunalités de l'est du Lunévillois pour l'ensemble des missions de collecte, transport et traitement des déchets, autour d'une démarche cohérente de « redevance incitative ». Ce regroupement constitue malgré tout un aboutissement positif des réflexions communes menées par le Pays et ouvrira sans doute des coopérations plus larges à terme. Le Comité a pris une délibération qui laisse la possibilité « aux communautés de communes qui le souhaitent » de déléguer la maîtrise d'ouvrage au Pays sur les sujets présentant un intérêt collectif.

- Un point d'information sur le chantier Mobilité a été fait, concernant l'avancée de l'année de la mobilité et des dossiers Leader.

- La réalisation d'un guide de l'hébergement touristique à l'échelle du Pays du Lunévillois est en cours. Les prestataires (graphique et impression) ont été choisis et un projet de convention entre le Syndicat Mixte et les hébergeurs a été validé. Ce guide sortira courant juillet.

En bref

- Rencontres nationales LEADER:

Le Groupe d'Action Locale du Pays du Lunévillois sera représenté à l'occasion des rencontres nationales sur la coopération LEADER, organisées les 6 et 7 juillet à Lons-le-Saunier (Jura). L'objectif de ces rencontres est de favoriser la prise de contacts, le partage d'expériences et le montage de projets de coopération entre les Groupes d'Action Locale venus de toute la France et d'Europe.

- Festival «Requiem pour un Jaki 2010»:

Il aura lieu le 9 juillet à Lunéville. Un rendez-vous musical soutenu par le Pays du Lunévillois à travers le programme LEADER, puisque des navettes seront proposées pour amener et ramener les gens gratuitement de différentes communes du territoire. Les réservations sont ouvertes sur le site web dédié à l'évènement: <http://madameesttropbonne.com/requiem/>

- Opération collective FISAC:

Le 9 juin, le comité de pilotage s'est réuni pour faire le point sur l'avancement du dossier de candidature : enquête réalisée sur les besoins des entreprises, définition du budget prévisionnel et du règlement d'intervention dans chaque Communauté de Communes... Objectif: déposer la candidature au ministère courant septembre. Un prochain comité de pilotage sera réuni fin août.



- 2 juillet: Matinée d'échanges proposée par l'Association des Industriels et Entrepreneurs du Lunévillois, à 9h30 au sein de l'entreprise Compusoft (Lunéville)

- 8 juillet: Commission Tourisme, à 18h30 (Château de Lunéville)

- 12 juillet: Bureau syndical spécial mobilité, au Pays.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

12 TER, rue Marquise du Chatelet
54300 LUNEVILLE

Tel: 03-83-77-72-72

Fax: 03-83-77-72-73

Mail: smpl.accueil@pays-lunevillois.com

Armelle Lajaunie intègre l'équipe du Pays



Lauréate du concours d'attaché territorial en 2009, Armelle Lajaunie a rejoint l'équipe du Pays du Lunévillois depuis le 1er juin en qualité d'agent de développement.

Auparavant chargée de mission au sein du Pays d'Alsace du Nord (20 Communautés de Communes et 230 000 habitants), elle a travaillé sur des problématiques d'emploi-formation, environnementales, de gestion des déchets (recyclage, promotion du compostage individuel) ou encore de mobilité (expérimentation du Transport à la demande). Une solide expérience qu'elle peut aujourd'hui mettre au profit de notre territoire.

L'un des chantiers actuellement prioritaires reste celui de la Mobilité, pour lequel Armelle Lajaunie est chargée d'assurer le développement du plan d'action porté par le Pays, en faveur d'une mobilité durable. Aussi, il s'agira d'appuyer l'accompagnement du schéma de transport porté par le Conseil Général. Depuis son arrivée, Armelle Lajaunie participe à différentes réunions dans l'objectif de rencontrer et de connaître les acteurs du territoire, tout en s'appropriant les problématiques du lunévillois.